



**A l'attention de Monsieur le Premier Ministre  
Monsieur Edouard PHILIPPE  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris**

**Génissieux, le 4 octobre 2018**

**Objet - Ambroisie : une urgence sanitaire et environnementale**

Monsieur le Premier Ministre,

L'ambroisie est un enjeu majeur de santé publique. 1,2 million de Français sont victimes d'allergies au pollen de cette espèce invasive qui gagne du terrain année après année. Dans la seule Région Auvergne Rhône-Alpes, on dénombre déjà plus de 660 000 personnes touchées. L'impact sanitaire n'est pas sans conséquences économiques avec un coût important pour la sécurité sociale. Selon le Réseau National de Surveillance Aérobiologique, les trois quarts du territoire national sont aujourd'hui fortement impactés par le pic d'ambroisie actuellement observé.

L'ambroisie entraîne également des problèmes de pertes de biodiversité en raison de son caractère invasif. Elle colonise facilement tout espace non végétalisé. C'est pourquoi, elle se développe particulièrement dans les parcelles agricoles et plus particulièrement dans les cultures de printemps faiblement couvrantes. C'est le cas du tournesol par exemple. Le tournesol appartient, en outre, à la même famille botanique que l'ambroisie, ce qui complique sa maîtrise par les agriculteurs. Ces derniers ont pourtant besoin du tournesol dont les bénéfices agronomiques sont multiples. Il s'agit en effet d'une excellente tête d'assolement qui est faiblement consommatrice d'eau et nécessite peu d'intrants. Enfin, le tournesol est un garde-manger précieux pour les abeilles qui en font leur miel. L'essor de l'ambroisie impacte les principaux bassins de production de tournesol, de la vallée du Rhône jusque dans le Sud-Ouest où un pic majeur été observé cette année.

Les agriculteurs en sont les premières victimes. Ils doivent bénéficier d'un accompagnement agronomique pointu pour maîtriser l'enherbement de leurs parcelles : semis sous couvert, allongement des rotations, décalage des dates de semis... Plus particulièrement, la bonne maîtrise du désherbage du tournesol s'avère essentielle pour que les producteurs puissent continuer à avoir des rendements satisfaisants et une production de qualité et donc de cultiver cette espèce. Outre la mise en place de faux-semis, le recours à des variétés de tournesol tolérantes permettant un désherbage sélectif en post-levée (VTH) est essentiel pour maîtriser l'ambroisie dans les parcelles. Si la lutte biologique contre l'ambroisie n'est pas encore possible à ce jour, les solutions de demain seront le fruit de la recherche scientifique et technique qu'il faut renforcer. Il y a urgence : la diminution déjà observée des surfaces de tournesol a pour conséquences d'aggraver la famine des abeilles. Les cultures oléagineuses (colza, tournesol) assurent environ 60% de la production française de miel. C'est donc toute la filière apicole qui est aujourd'hui inquiète pour son avenir et celui du service de la pollinisation.

L'expérience acquise par Stop Ambroisie depuis une vingtaine d'années montre que seule une politique volontariste forte permettrait de contrôler efficacement cette plante invasive. Or toutes les actions prises jusqu'à présent n'ont pas permis de parvenir à arrêter la progression de l'ambroisie en France. Pire, on observe même un doublement du nombre de malades. Nous souhaitons vous faire part, Monsieur le Premier ministre, de notre vive déception quant aux mesures prévues au 3<sup>e</sup> Plan Régional Santé Environnement Rhône Alpes. Les mesures Ambroisie de ce PRSE3 reprennent les mêmes méthodes basées sur la seule incitation qui ont déjà montré leur inefficacité et n'affichent aucuns objectifs opérationnels. On court ainsi à un nouvel échec.

Nous attendons de l'Etat qu'il affiche sa détermination à faire reculer l'ambroisie avant qu'il ne soit trop tard et qu'il prenne enfin des mesures à la hauteur de l'enjeu. Il serait ainsi hautement souhaitable que la compétence ambroisie soit donnée aux collectivités territoriales, et que l'ambroisie soit inscrite sur la liste des plantes nuisibles à l'agriculture.

Comme vous pouvez le constater, l'inquiétude est vive parmi les acteurs de terrain. Tant les personnes allergiques représentées par Stop Ambroisie que les agriculteurs et apiculteurs du Réseau Biodiversité pour les Abeilles attendent avec impatience d'être rassurés par la confirmation de votre engagement et de la volonté du gouvernement de stopper la progression de l'ambroisie.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus sincère considération.

**Philippe de Goustine**  
Président de Stop Ambroisie  
Conseiller municipal de Génissieux



**Philippe Lecompte**  
Apiculteur bio professionnel  
Président du Réseau Biodiversité pour les Abeilles



Copie adressée à :

- M. François de Rugy, Ministre de la Transition écologique et solidaire
- Mme Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé
- M. Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- M. Stéphane Fratacci, Directeur de cabinet du Ministre de l'Intérieur

**Stop Ambroisie (Association reconnue d'intérêt général)**  
Mairie de Génissieux 26750  
[stop.ambroisie@gmail.com](mailto:stop.ambroisie@gmail.com) - [www.stopambroisie.com](http://www.stopambroisie.com)

**Réseau Biodiversité pour les Abeilles (Association reconnue d'intérêt général)**  
BP1 – 69690 Bessenay  
[testu@asso-rba.fr](mailto:testu@asso-rba.fr) - [www.reseau-biodiversite-abeilles.fr](http://www.reseau-biodiversite-abeilles.fr)